

UNE ASSOCIATION POUR VOTRE QUARTIER

# Saint Simon

ENVIRONNEMENT



## Commission de quartier du 20 novembre 2018

La commission du quartier s'est déroulée le 20 novembre, avec la participation de nombreux habitants qui ont rempli la salle du centre d'animation.

Elle était animée par le Maire de quartier, Romuald Pagnucco et par Michel Rapatel, Directeur de la Démocratie locale. Les sujets ont été nombreux puisque la réunion a débuté à 19h et s'est terminée à 23 h 30.

### *Voisins référents*

La police nationale a mis en place depuis 2 ans dans les quartiers pavillonnaires, un réseau d'habitants bénévoles qui participent à la surveillance du quartier, en particulier en matière de lutte contre les cambriolages. Le rôle de ces personnes se limite à prévenir la police lorsqu'elles observent des faits anormaux. Elles bénéficient alors d'un point d'entrée direct auprès des services de la police nationale.

Si vous souhaitez des informations sur cette opération ou devenir "voisin référent", il faut contacter Allo Toulouse au 05.61.22.22.22. L'appartenance à ce groupe de voisins référents reste confidentielle.

### *Projet de quartier*

Il s'agit d'une démarche initiée par la mairie qui consiste à collecter des informations par quartier pour rédiger un document qui en donne une image de la population et des équipements.

Vous trouverez en pièce jointe le contenu de ce document pour St-Simon. Les données sur la population sont les dernières fournies par l'INSEE, soit celles de 2014. En y ajoutant les nombreux immeubles construits depuis, nous estimons la population actuelle à près de 13 000 personnes.

Il est censé aider les décideurs à prévoir les besoins d'un quartier en matière d'écoles ou autres équipements.

Ce document nous semble une base intéressante, mais nous déplorons une fois de plus les carences en équipements publics dans le quartier.

Le diagnostic, nous l'avons fait depuis longtemps, nous avons alerté plusieurs fois le Maire de Toulouse, mais nous ne pouvons que constater que depuis 2014, aucun équipement n'a été réalisé, alors que la population a explosé.

Plusieurs habitants ont reproché les nombreuses attributions de permis de construire, alors que les équipements ne suivent pas.

M. Pagnucco a annoncé la création de 2 maternelles et de 2 écoles, dont une qui devrait ouvrir en septembre 2019.

Ce groupe scolaire réalisé avec une technique de mise en oeuvre très rapide devrait idéalement être situé entre les Tibaous et Paul Bert.

Le problème est qu'il faut trouver un terrain de 6 000 m<sup>2</sup>, et comme rien n'a été programmé, nous voyons mal comment cela sera possible dans ce délai très court. Pourtant, sur les 15 hectares des terrains de NXP, il aurait été probablement possible de récupérer de la place pour construire une école.

### *Voirie*

**Chemin du Loup** : la partie du chemin qui reste à réaménager nécessite l'achat de terrains pour pouvoir élargir, au travers d'une DUP (Déclaration d'Utilité Publique).

Cette opération prend du temps (entre 2 et 3 ans).

**Canto-Laouzeto** : c'est le chemin qui coûtera le plus cher étant donné sa longueur et le nombre de propriétés de riverains concernées. Il ne faut pas attendre une réalisation avant la fin du mandat actuel.

**Rue Pourrat** : l'aménagement du rond-point a été réalisé afin de limiter la vitesse.

**Ch Monlong** : les aménagements de places de parking sur la chaussée qui devraient limiter la vitesse des véhicules devraient démarrer avant la fin de l'année.

**Ch du Renard** : la réfection partielle du revêtement est quasiment terminée

**Piste cyclable Liffard-Eisenhower** : une fois de plus, on nous la promet pour l'an prochain...comme chaque année depuis 2014.

## **Informations diverses en vrac**

- **Le 23/11** : inauguration de la crèche de l'EHPAD Guilhermy.
- **Le 30/11** : ouverture du marché de Noël organisé par les commerçants de la place des Tibaous.
- **Le 8/12** : la calèche du Père Noël se promènera dans le quartier.
- **8 janvier 2019** : réunion publique sur le sujet de la démarche Bimby (<http://bimby.fr/>) et sur la **Taxe d'Aménagement Majorée (TAM)** que nous sommes nombreux à avoir payée. Devrait participer à cette réunion Sacha Briand, élu aux Finances de la ville et de la Métropole.  
Nous espérons que nous aurons enfin des réponses à nos interrogations sur l'utilisation réelle des fonds récoltés par cette surtaxe qui devrait théoriquement servir aux équipements du quartier.
- **Le 20 mars 2019** : inauguration du Carrefour Market des Tibaous.
- Le Récup-verre du jardin Pilhak a été déplacé pour en faciliter l'accès.
- Un jeu pour enfants supplémentaire va être installé au jardin Pilhak en décembre.
- Le désamiantage des restes du club-house du stade de foot après incendie va être lancé. Il sera suivi de la reconstruction d'un club house tout neuf.
- **Ancienne école Paul Bert** : les personnes de Rio Locco qui occupent une partie du site devraient partir au plus tard en juin 2019.  
Si cela se réalise (enfin), on pourra envisager une rénovation du bâtiment qui pourrait accueillir des activités associatives.
- **Eclairage place des Tibaous** : un défaut électrique coupe l'éclairage public de façon intermittente. Les services techniques cherchent à en trouver la cause.

## **Questions dans la salle**

**Lignes de bus saturées** : des habitants se plaignent de ne pas pouvoir monter dans le bus aux arrêts de Guilhermy durant les heures de pointe. Il faut parfois en laisser passer 2 avant de pouvoir monter.

La mairie vient de signaler le problème à Tisseo qui est conscient qu'avec l'arrivée des nouveaux habitants de Guilhermy les lignes sont surchargées.

L'ajout de rotations supplémentaires est à l'étude avec si possible une application début 2019.

### **Gens du voyage : que fait la mairie ?**

Pour le groupe qui se trouve sur le site de l'ancienne école Guilhermy, la mairie a obtenu en décembre 2017 une décision de justice pour les expulser. La préfecture et la police n'ont pas mis cette décision à exécution et la mairie ne peut rien faire de plus.

Pour le bord de l'Arc en Ciel, le propriétaire du terrain est le Conseil Départemental, et de l'autre côté, c'est la Météo. Seul le propriétaire du terrain a le droit de demander en justice l'expulsion.

Il y a des discussions entre le Conseil Départemental et la Mairie pour tenter de sécuriser les lieux lorsque les GDV seront partis.

Un habitant a demandé pourquoi on ne coupait pas l'eau et l'électricité qui sont à la charge de la collectivité du fait des branchements illicites. Il est a priori illégal de le faire.

**Permis de construire refusé pour le projet de S. Mas au ch. Licard** : plusieurs personnes concernées par la vente de terrains au promoteur ont manifesté leur incompréhension face à cette décision.

Il faut dire que ces dernières années, la mairie a refusé plusieurs projets de moindre importance à cet endroit en exigeant que soit réalisé un projet global.

Le refus du permis a été basé sur l'obligation de réaliser des travaux de requalification du chemin Licard préalablement à l'autorisation d'un projet de cette taille. Il a été évoqué un délai de plusieurs années pour réaliser les achats de terrain nécessaires à l'élargissement du chemin.

**Projet Cogedim 6 chemin du Loup :** des riverains souhaitent que des aménagements soient prévus par la mairie pour empêcher les véhicules de la future résidence de se garer sur les trottoirs. Le nombre de parkings est basé sur les règles du PLU de 2013. Il y aura donc 38 parkings pour 35 logements !

On peut sans problème imaginer qu'une dizaine de voitures devront trouver une place dans la rue, sans compter les visiteurs...

**Impasse Navarra :** un permis a été accordé pour 13 logements à Green City à l'angle de Navarra et Règuelongue, à la place d'une maison individuelle. Notre association a déposé un recours qui a été rejeté par la mairie.

Des habitants de l'impasse ont dénoncé ce nouveau permis à un endroit où la circulation est déjà très compliquée. Ils redoutent en particulier les problèmes de stationnement dans cette impasse où se trouve le cabinet médical de St-Simon.

Un rendez-vous sera fixé avec le maire de quartier et les services techniques pour étudier des solutions au niveau de la voirie.

Plusieurs intervenants ont souligné que la solution serait de ne pas accorder autant de permis quand la voirie ne peut pas le supporter, plutôt que de chercher ensuite à résoudre des problèmes insolubles.

### **Pourquoi continuer à attribuer des permis de construire alors que la voirie et les équipements n'ont pas évolué ?**

Le maire de quartier a répondu que les droits à construire découlent des règles du PLU et qu'en 2014, le Coefficient d'Occupation des Sols qui protégeait le quartier a été supprimé par la loi ALUR, ce qui a multiplié par 5 la constructibilité. Le PLU qui sera en vigueur en juin 2019 sera dans notre quartier, le plus protecteur de Toulouse, avec un coefficient d'emprise au sol de 20%.

Si cela ne suffit pas à freiner la densification, le maire de quartier a évoqué la possibilité de modifier encore le règlement en tenant compte également du fait que les règles ne doivent pas non plus interdire à des habitants d'agrandir leur maison ou de construire un garage.

Il a rappelé également que ce n'est pas la mairie qui demande aux promoteurs de venir à St-Simon, mais des propriétaires qui veulent vendre leurs terrains, comme ils en ont le droit.

Pour notre part, nous regrettons qu'il ait fallu 5 ans à la mairie pour prendre des mesures de bon sens, alors que nous avons signalé le danger de la loi Alur pour notre quartier à l'adjointe à l'urbanisme dès juin 2014.

Nous avons demandé que les modifications futures du PLU soient intégrées lors de la modification du PLU de 2016, ce qui aurait évité bon nombre de permis d'immeubles collectifs que l'on voit pousser en ce moment.

## **Gymnase**

Un projet de gymnase multisport est à l'étude dans le quartier Guilhermy.

Les services de la mairie en ont défini les caractéristiques et l'emplacement approximatif.

Le problème est qu'aucun financement n'est encore défini et comme les investissements du PPI (Plan Pluri-annuel d'Investissement) sont déjà prévus jusqu'à la fin du mandat actuel, ce gymnase n'est pas près de sortir de terre et les parents vont pouvoir continuer à amener leurs enfants à Cugnaux ou Tournefeuille, s'ils veulent pratiquer un autre sport que le football.

Nous avons déploré que St-Simon soit totalement oublié lors des attributions de fonds, alors qu'il y a un retard de plusieurs décennies à rattraper au niveau des équipements publics.

\*\*\*\*\*

### **BULLETIN D'ADHÉSION 2018**

**Merci de remplir le papillon ci-après en joignant un chèque de 10 € par famille à Saint Simon  
Environnement,**

**Centre d'animation 10 chemin de Liffard 31100 Toulouse**

**NOM :**

**PRENOM :**

**Adresse électronique :**

**Adresse postale :**